

Fonction publique Le privé en embuscade

Les fonds d'investissement n'ont jamais autant convoité les affaires publiques. Ils sont très bien représentés dans le comité « Cap 2022 », mis en place par Emmanuel Macron pour réfléchir à la « réforme de l'État ». Ces mastodontes du privé y poussent leurs pions, privilégiant leurs intérêts au détriment de ceux du service public et des fonctionnaires.

Erwan Manac'h

(1) Auteur du livre *Les Candidats du système. Sociologie du conflit d'intérêts en politique* (Le Bord de l'eau, 2017) et conseiller social du groupe France insoumise à l'Assemblée nationale.

Les 34 experts du Comité action publique 2022 (Cap 2022), qui doit rendre dans les prochains jours ses propositions pour la réforme de l'État, ont tout d'une *dream team* macronienne. Une moitié de hauts fonctionnaires, souvent anciens conseillers des gouvernements précédents, quelques élus et économistes du premier cercle d'Emmanuel Macron (Philippe Aghion, Laurent Bigorgne, Jean Pisani-Ferry), huit patrons et autant de hauts fonctionnaires ou d'hommes politiques ayant fait des allers-retours entre le public et

de grandes entreprises privées. Le tout dans une absence éblouissante de pluralisme. « *Il y a bien quelques start-uppers pour faire "société civile", mais rien de ce qui constitue en réalité l'action publique de l'État : fonctionnaires, syndicalistes, usagers... C'est un comité hors-sol* », note Nicolas Framont, sociologue (1).

Le mélange du public et du privé n'a rien de surprenant au regard du parcours d'Emmanuel Macron lui-même. Les personnes choisies donnent en revanche des indications précieuses sur la philosophie générale et les arrière-pensées de la future « modernisation » de l'action publique.

Conformément à la volonté de l'exécutif de miser sur une dématérialisation des services publics, on retrouve plusieurs acteurs du numérique (l'ancien DG de Deezer et président de Publicis, Axel Dauchez, ou le fondateur de Bob emploi, Paul Duan, par exemple). Une importante délégation d'agences immobilières est également présente (Icade, Nexity, dont la secrétaire générale copréside Cap 2022, Lone Star et la vice-présidente de la Commission des comptes du logement, Sabine Baïetto-Beysson), ce qui souligne le mouvement d'économies budgétaires amorcé sur la politique de logement social. Plusieurs protagonistes



27 %

des fonctionnaires déclarent être exposés à au moins trois contraintes de rythme en 2016 (dépendance vis-à-vis de collègues, contrôles humains, normes techniques, cadence de machines...) contre 21 % en 2005. (enquête Dares)

sont d'ailleurs engagés dans le chantier pharaonique du Grand Paris. Un big bang dans le versement des prestations sociales – si le « versement unique » voulu par le candidat Macron devait être mis en chantier – aurait un fort impact sur le secteur.

On compte surtout des experts ès privatisations, qui présentent tous le même CV en quatre temps : haute fonction publique, coulisses du pouvoir, grandes entreprises d'État privatisées et fonds d'investissement. On retrouve ainsi un ancien conseiller de François Mitterrand, Guillaume Hannezo, passé chez l'assureur AGF, privatisé, puis à la direction financière de la Compagnie générale des eaux, privatisée elle aussi à travers Vivendi, finalement recruté comme banquier d'affaires pour le fonds texan Lone Star.

Idem pour Stéphane Brimont, ancien conseiller de Jean-Pierre Raffarin, nommé directeur de la stratégie de GDF juste avant la fusion avec Suez, synonyme de privatisation, en 2008. Il préside aujourd'hui le fonds Macquarie Capital pour la France et le Benelux. Un parcours identique à celui de Jean-François Cirelli, ancien conseiller de Jacques Chirac, devenu vice-président de GDF au moment de la fusion, qui offre aujourd'hui ses services au fonds d'investissement américain BlackRock.

Macquarie et BlackRock : deux noms largement inconnus du grand public, dont la représentation en bonne place au sein du Cap 2022 n'a rien d'anecdotique. Macquarie est un pionnier des investissements dans les

Larry Fink, le fondateur du plus gros fonds d'investissement au monde, a l'oreille d'Emmanuel Macron.

infrastructures publiques, originaire d'un pays, l'Australie, en pointe depuis trente ans dans le transfert de l'action publique aux entreprises privées. Ces hommes d'affaires se sont fait une spécialité d'investir là où l'État recule. Ils ont donc une vision très précise de la « réforme de l'État ».

Ainsi, le coprésident du Cap 2022, Ross McInnes, officie comme président de Safran, entreprise qui travaille étroitement avec l'État pour la sécurité intérieure et l'aéronautique et s'est récemment rapprochée d'Airbus pour bénéficier d'une privatisation, en sous-main, d'Ariane 6, qui doit décoller à partir de 2020.

Quelle « modernisation » de l'État défend-il, au moment où l'industrie spatiale privée est en plein boom, au point que les États-Unis viennent d'ouvrir la porte à une privatisation de la station spatiale internationale ?

Quelles seront les préconisations du même Ross McInnes pour réaliser des économies dans la fonction publique hospitalière, alors qu'il siège au conseil de surveillance du premier groupe de cliniques privées en France, Générale de Santé ? Quel sera l'agenda de Jean-François Cirelli, président pour la France du fonds BlackRock, présent au capital de 172 des 525 sociétés françaises cotées en Bourse, dont Vinci, Eiffage et Veolia (2) ? Le président de

la branche française de Macquarie Capital défend-il l'intérêt général au sein du Cap 2022, alors que son fonds possède 49 % des autoroutes Paris-Rhin-Rhône, le deuxième groupe autoroutier français, et figure parmi les candidats au rachat d'Aéroports de Paris ?

La liste de ces télescopages entre les intérêts privés et les enjeux de la future réforme est longue. Même si la présence au sein du comité ne donne théoriquement – et légalement – aucun avantage pour l'obtention des marchés qui devraient être ouverts par le recul de l'État. Ceux-ci suivront les règles de mise en concurrence, précise l'anthropologue Paul Jorion. L'intérêt d'un Ross McInnes ou d'un Jean-François Cirelli à siéger au sein du Cap 2022 rejoint davantage une ambition personnelle, estime l'ancien trader et fin connaisseur du monde de la finance : « BlackRock et Macquarie sont des géants financiers, les quelques marchés supplémentaires qui s'ouvriront en France après ces réformes les intéressent, mais ils ne sont pas décisifs pour eux. Je ne pense pas qu'il faille les voir comme des "envoyés du

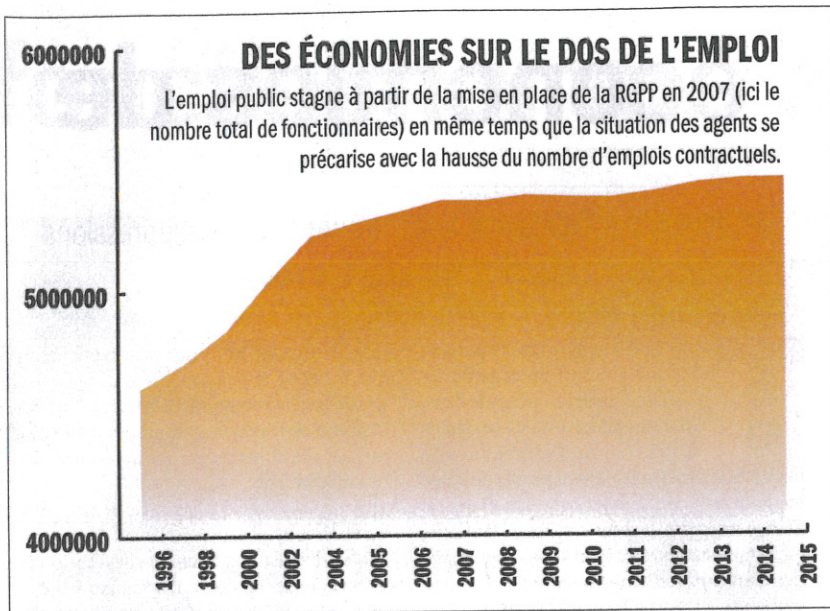
grand capital" pour faire du lobbying. Ils veulent simplement se construire un réseau et peut-être trouver de nouvelles opportunités d'embauche à moyen terme. »

La présence de ces fonds revêt aussi une dimension marketing qui sert d'habillage à une réforme directement pilotée par l'Élysée. Le fonds Macquarie a été parmi

les premiers, il y a vingt ans, à se spécialiser dans le rachat d'infrastructures stratégiques et de pans entiers du domaine public. Il s'est discrètement constitué un empire en étant propriétaire de centrales thermiques au gaz en Angleterre et au pays de Galles, d'une vingtaine de parcs éoliens en France et en Italie, du terminal pétrolier du Havre (le principal

Le coprésident du Cap 2022 préside une entreprise qui travaille étroitement avec l'État.

(2) Mediapart, 9 mai 2018.



44 % des fonctionnaires ne peuvent pas quitter leur travail des yeux en 2016. Ils étaient 29 % onze ans plus tôt. (enquête Dares)

réseau logistique pétrolier aval de la région parisienne), d'une partie des autoroutes françaises et d'une entreprise de compteurs d'eau pour les particuliers.

Macquarie a surtout tissé sa toile en Asie et aux États-Unis, dans tout ce qui relève de besoins cruciaux pour la société : il gère l'université de San Luis Potosí au Mexique, le deuxième port du Canada, une compagnie de déchets américaine, de nombreux aéroports (Bruxelles, Glasgow, Southampton, New Delhi, Copenhague, Cambridge), des infrastructures de télécommunication (Inde, Russie), une ligne de métro de Manille, un producteur d'engrais chinois, des entreprises d'agrobusiness brésiliennes, le plus grand réseau de maisons de retraite de Nouvelle-Zélande et d'importants groupes immobiliers. Il est très ambitieux dans les énergies vertes, et son appétit est insatiable dans le commerce des matières premières, du gaz au pétrole en passant par le sucre, le fer et les métaux industriels, où il est en passe de devenir leader mondial. Le point commun de ces acquisitions est qu'elles constituent des investissements peu risqués, couverts par un contrat de concession passé avec un État ou une collectivité.

BlackRock apprécie aussi ces investissements dits « institutionnels », ainsi que leurs rendements stables et durables, pour y placer les pensions de retraite et l'épargne des Américains, qui représentent 80 % des 6 000 milliards de dollars qu'il gère (3). C'est le plus gros fonds d'investissement au monde. Son fondateur, Larry Fink, est un trader prodige qui trébuche à la fin des années 1980 et revient en messie à Wall Street au moment de la crise de 2008, conseillant les gouvernements du monde entier dans la dégringolade boursière et attirant les spéculateurs échaudés, grâce à ses

placements peu risqués (il n'emprunte pas pour spéculer). Au point que Larry Fink et son fonds sont devenus la véritable « main invisible » du capitalisme mondial.

Larry Fink siège aux conseils d'administration de 17 000 sociétés à travers la planète. Il audite des entreprises pour le compte des gouvernements tout en investissant pour son propre profit. Fait mine de placer sous surveillance les fabricants d'armes américains, dont il est un des plus gros actionnaires, et s'offre le luxe d'appeler les patrons à « appréhender l'impact sociétal » de leur business, pour soigner leurs marges sur le long terme. Il prend des parts dans tous les grands groupes mondiaux de chimie, qui se font concurrence, pour jouer des coups au gré de ses intérêts sur un marché qu'il contrôle en partie de manière « horizontale ». Il parle d'égal à égal avec les patrons du FMI et le locataire de l'Élysée (deux fois depuis l'élection d'Emmanuel Macron), où il prêche pour la retraite par capitalisation et contre toute régulation étatique, tout en glanant de précieuses informations pour ses propres business (4).

(3) Jean-François Cirelli, *Les Échos*, 1^{er} avril 2018.

(4) Mediapart, 9 mai 2018.

(5) Colloque de l'Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel.

L'investissement privé dans les infrastructures et les services publics est un marché naissant en France. Il a connu une très forte croissance à partir de 2004, puis a été freiné en 2011 par le fiasco de certains partenariats public-privé (PPP). Il repart à la hausse depuis 2016, notamment avec une nouvelle génération de PPP : les Semop (sociétés d'économie mixte à opération unique). Mais c'est surtout l'abondance de liquidités qui pousse, partout, aux investissements privés dans les infrastructures. « Le nombre de fonds dans ce domaine a quintuplé en quelques années dans le monde, constate Gabrielle Gauthey, directrice des investissements et du développement local à la Caisse des dépôts et consignations (5). Jusqu'à présent, ils étaient dans l'énergie ou les routes, aujourd'hui ils arrivent dans les réseaux d'initiatives locales [d'accès à internet]. »

Les banquiers ne savent plus quoi faire de l'argent disponible et cherchent des investissements sûrs, prévisibles sur le long terme, peu sensibles aux variations de la conjoncture internationale et, bien sûr, rentables. Rien de mieux qu'une infrastructure ou un service public, donc, notamment depuis que le Ceta et les autres accords de libre-échange verrouillent les profits sur le temps long, en mettant les États à l'amende lorsqu'une loi nouvelle compromet les retombées financières d'un investissement. Les fonds de pension aimeraient donc décupler leurs investissements institutionnels et font pression sur les gouvernements pour ouvrir les projets d'infrastructure et les services publics aux capitaux privés.

Tout cela constitue donc un tout très cohérent pour les défenseurs de ce modèle, qui défendent que le privé permet une rationalisation des investissements et une modernisation des services publics, en comprimant les coûts et les délais de construction. Mais les risques de tels montages ont été largement documentés par plusieurs scandales retentissants liés aux PPP : perte de contrôle des responsables politiques, perte de vue de l'intérêt général, hausse des prix incontrôlée ou baisse de la qualité.

Macquarie s'est illustré par sa gestion calamiteuse de la plus grande société de distribution et de traitement d'eau du Royaume-Uni, Thames Water, rachetée en 2006. Un » p.24

ÊTRE FONCTIONNAIRE, UNE RÉALITÉ PAS SI ROSE

Selon une enquête menée en 2013 par la Dares, 36,7 % des agents de la fonction publique travaillent le dimanche, même occasionnellement. Un chiffre nettement supérieur à celui concernant le secteur privé (25,8 % des salariés à cette époque). Environ deux tiers des agents de la fonction publique hospitalière (64 %) sont à leur poste le dimanche. Les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader depuis l'instauration de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) en 2007. Dans un rapport sur la prévention des

risques psychosociaux paru en mai 2013, le Conseil économique, social et environnemental déclare que « la mise en œuvre de la RGPP s'est accompagnée d'une réduction des effectifs et, par voie de conséquence, d'une intensification du travail des fonctionnaires ». Le management fondé sur la culture du chiffre et du contrôle serait « générateur de stress lorsque les agents ont le sentiment que ces procédures entrent en conflit avec les valeurs du service public ». **Quantin Bleuzen.**

p.23 » important épisode de pollution a été déploré entre 2012 et 2014 sur la Tamise en raison de rejets d'eau non traitée par l'entreprise, soupçonnée de l'avoir fait sciemment pour gonfler ses marges financières à un niveau très confortable (6). Condamné à 20 millions de livres d'amende, Macquarie a vendu la compagnie en 2017, avec une dette de 2 milliards d'euros. Après quoi la BBC a découvert que Thames Water avait emprunté des sommes colossales, via une filiale aux îles Caïmans, pour que Macquarie rembourse les montants empruntés pour acheter la compagnie des eaux. Autrement dit, la dette contractée par Macquarie pour acheter Thames Water avait été transférée à cette dernière et payée *in fine* par les usagers britanniques sur leur facture d'eau. Pendant que Macquarie empochait des marges importantes.

LE RISQUE D'UNE BULLE ?

Les Marseillais se souviennent d'un autre exemple, pioché dans l'organigramme du Cap 2022. Lone Star, fonds d'investissement texan spécialisé dans l'immobilier, représenté par son « senior advisor », Guillaume Hannezo, au sein du Cap 2022, avait racheté en 2004 la rue de la République, en centre-ville, pour la vider de ses habitants avant de la revendre à Lehman Brothers. Les locaux commerciaux restent partiellement inoccupés quatorze ans plus tard, et l'ancienne rue populaire a perdu son âme.

« Il faut bien voir que les gérants, lorsqu'ils investissent dans l'infrastructure, restent des gérants, payés pour faire de la performance financière. Si les règles n'interdisent pas de faire de l'optimisation financière et fiscale, pourquoi s'en priveraient-ils ? » tranche Charles Dupont, président du fonds Schroder Aida, société d'investissement spécialisée dans les infrastructures (7).

On peut aussi compter sur les « investisseurs » pour quitter le navire lorsque les choses tournent mal. La surabondance de liquidités et l'appétit démesuré pour les réseaux publics font craindre la création d'une bulle, qui n'éclaterait pas sans conséquence pour les finances locales. Au Royaume-Uni, le numéro 2 du secteur de la construction a fait brusquement faillite en janvier, criblé de dettes. Employant 43 000 personnes, il gérait pour l'État 450 projets et missions de service public (repas scolaire, gestion des prisons, de casernes et d'hôpitaux) et devait construire la seconde ligne de train à grande vitesse du pays. Un choc, dans un pays précurseur de la délégation au privé des missions de service public. Et un avertissement que ne semble pas entendre celui qu'on appelle le « nouveau Thatcher ».

Erwan Manac'h

Des économies de

La réforme de l'État voulue par Emmanuel Macron suppose des suppressions de postes drastiques. Les services publics sont dans le viseur.

Tête droite, regard fier et poigne de fer, le gouvernement garde un inflexible aplomb de façade dans le tango engagé avec les syndicats de fonctionnaires – même s'il multiplie, ces dernières semaines, les pas de côté, temporisant avant de livrer les annonces qui ne manqueront pas de créer un choc. Il faut dire qu'il danse sur un volcan, car les neuf syndicats représentatifs des trois fonctions publiques (hôpitaux, État et collectivités) seront dans la rue le 22 mai, alors que les gros travaux n'ont pas encore commencé.

Peu importe les agitations, donc, le calendrier de la réforme de l'État et des services publics reste officiellement inchangé. À peine retardée par les travaux de chiffrages entamés à Bercy, la remise du rapport du Comité action publique 2022 (Cap 2022) – ce groupe de 34 experts chargés de faire des propositions au gouvernement –, initialement prévue fin mars, doit intervenir avant la fin mai. Sans doute au lendemain de la journée de mobilisation du 22 mai. Le gouvernement piochera ce qui l'arrange dans ces propositions, sur lesquelles il travaille déjà, écartant certaines mesures repousseurs pour adoucir les apparences.

Le fond, en revanche, s'annonce particulièrement dur. Cap 2022 doit permettre la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires. Il s'agit donc de durcir le mouvement amorcé avec la révision générale des politiques publiques (RGPP) par Nicolas Sarkozy. Le candidat Emmanuel Macron attendait 60 milliards d'euros d'économies, voire plus si la croissance devait rester forte, suivant un objectif de baisse des dépenses publiques équivalente à « trois points de PIB ». Des ambitions qui laissent songeurs les syndicats de fonctionnaires, qui s'estiment déjà « à l'os ».

Pour y arriver, le gouvernement se base sur le même présupposé que pour la réforme du code du travail et de la SNCF. Il faut mettre à bas les « rigidités » du statut de fonctionnaire.

Lever les « sujets RH » (ressources humaines) qui brident le « cœur du réacteur » et empêchent la mutation des services publics. Le statut de fonctionnaire est donc une cible privilégiée, comme Emmanuel Macron ne l'a jamais caché.

En deuxième lieu, le gouvernement mise sur la dématérialisation de 100 % des services publics d'ici à 2022, pour faire des économies et améliorer les services publics, auxquels, rappelle l'exécutif, les Français restent attachés. Une enveloppe de 700 000 millions d'euros a été débloquée pour mettre l'État, les collectivités et les services publics à l'heure de l'intelligence artificielle, de la *blockchain* et du *big data*, et dégager des gains de productivité. La « modernisation » des services publics

devra aussi passer par une généralisation des enquêtes de satisfaction auprès des usagers et la mise en place d'indicateurs de performance, suivant l'inspiration du néo-management, qui s'appuie sur un « reporting » systématique. Mais, en guise d'amélioration, l'exécutif table surtout sur une « simplification des normes » et des démarches administratives, et sur le droit à l'erreur offert aux entreprises.

Troisièmement, il ne fait pas mystère de sa volonté de piocher dans les budgets les plus gourmands pour générer les plus grosses économies. Comme la Sécurité sociale, les retraites ou les allocations-chômage des 800 000 « permittents » qui cumulent une activité à temps partiel avec un petit pécule de Pôle emploi. Les règles pourront en effet évoluer par décret après le vote de la loi sur le chômage et la formation professionnelle.

La baisse des APL et des emplois aidés a déjà permis de ponctionner les « grandes masses budgétaires ». Le gouvernement pourrait aller plus loin en « simplifiant » le versement des aides sociales, en prenant davantage en compte le patrimoine des allocataires et en appliquant le « versement social unique » évoqué pendant la campagne.

Enfin, il faut s'attendre à un recul des services publics, sous la forme de délégations au privé, de mises en concession ou d'ouvertures à la concurrence. « La transformation numérique permet de revoir l'organisation de nos réseaux », a confirmé Thomas Cazenave, délégué interministériel à la transformation publique, lors de la restitution d'une consultation sur la future réforme, le 2 mai. En clair,

1,2 milliard
C'est ce que les hôpitaux devront consentir en baisse de masse salariale.

(6) Entre 15,5 % et 19 % de rendement, selon le consultant Martin Blaiklock, cité par la BBC.
(7) Journées des investisseurs 2017.

(1) Document de travail de la Direction générale de l'offre de soins, mis en ligne par le site spécialisé Hospimedia.
(2) Pas plus de 1,2 % ou de 1,5 %, selon la mairie de Gennevilliers.

31 % des fonctionnaires disent avoir un rythme imposé par un contrôle ou un suivi automatisé. Presque deux fois plus qu'en 2005 : 17% à l'époque. (enquête Dares)

fonctionnaires



Emmanuel Macron avait été pris à partie par le personnel hospitalier lors de sa visite à l'hôpital de Rouen, le 5 avril.

des services publics de proximité devraient être remplacés par des plateformes informatiques.

La coupe s'annonce également sévère dans l'audiovisuel, jusqu'à 500 millions d'euros d'économies d'ici à 2022, croient savoir *Les Échos*, soit 13 % du budget total des groupes audiovisuels publics et l'équivalent du budget de Radio France (609 millions). Quant aux hôpitaux, qui ont déjà essayé 6,8 milliards d'euros de baisse des dépenses de santé en 2018, ils devront consentir 1,2 milliard d'euros de baisse de masse salariale avant la fin du quinquennat (1). Autre piste d'économies, la mise en concurrence de Pôle emploi est « évidemment » une hypothèse envisageable, lâche aussi une source interne à l'opérateur public, malgré les démentis du gouvernement.

Sur la méthode, la réforme qui se prépare a été pensée comme un rasoir à quatre lames. La première sera le Cap 2022, chargé de livrer un éventail de propositions et d'identifier les missions que l'État peut « transférer » au privé ou aux collectivités, fusionner entre elles ou simplement supprimer. Sa feuille de route et sa composition, on ne peut plus claire, révèlent une volonté de ne pas faire dans la demi-mesure (lire p. 21-23).

La deuxième a déjà commencé à œuvrer en sous-main et devrait être encore discutée de long mois avec les syndicats. Il s'agit de quatre chantiers concernant directement les fonctionnaires : le « dialogue social renouvelé », qui devrait déboucher sur une fusion des instances représentatives du personnel ; l'incitation au

recrutement hors statut ; l'individualisation des rémunérations ; et la formation et la mobilité. Un « plan de départs volontaires » devra également être imaginé pour fluidifier les réorganisations de service. Au bout du processus, le statut de fonctionnaire ressemblerait de plus en plus à une coquille vide.

La troisième lame s'affûte dans tous les ministères, chargés d'identifier en leur sein, avant l'été, les « réformes structurelles » imaginables pour dégager des économies, avant de les porter eux-mêmes. Suivant cette méthode « quasi managériale », les ministres ont dû passer chacun leur tour un « oral » devant le Président pour faire un point sur leur feuille de route. L'exécutif espère que, en les responsabilisant, il évitera les « couacs » et s'assurera leur engagement inconditionnel.

La quatrième lame concerne les finances des collectivités locales. Le gouvernement ne parle plus de baisse des dotations de l'État, mais de « contrat » visant à ne pas augmenter les dépenses de fonctionnement (2). Le carcan budgétaire fixé est tel que Stéphane Gatignon, à Sevran, a démissionné en mars de son mandat de maire, et que le maire de Gennevilliers a refusé de signer le « contrat ».

L'agenda social s'annonce donc chargé. Outre la manifestation unitaire du 22 mai, les membres du gouvernement sont attendus le 16 mai sous l'autorité du Premier ministre puis le 30 mai auprès du président de la République pour parfaire leur plan d'action. ●

SAUF VOT'RESPECT

DE BONNE HUMEUR / PAR SÉBASTIEN FONTENELLE

Ce matin – lundi 14 mai 2018 –, Oxfam France, organisation non gouvernementale qui « lutte contre les injustices et la pauvreté », a publié avec le Bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne (Basic) une étude qui confirme que les bénéfices des entreprises du CAC sont très – très, très – inégal(itairement) répartis entre leurs actionnaires (qui en captent, en dividendes, 67,4 %) et leurs salarié-e-s (qui en grappillent 5,3 % – les 27,3 % restants étant réinvestis dans ces entreprises).

Découvrant cela, l'éditorialiste (anonyme, comme d'hab) du *Monde* constate d'abord, dans l'édition de ce soir : « Mieux

Si Le Monde osait un jour faire semblant de découvrir qu'il vaut mieux être actionnaire que salarié-e, ça serait carrément du foutage de gueule.

vaut être actionnaire que salarié, si l'on en croit les conclusions du rapport publié par [...] Oxfam et le [...] Basic [et qui] montre que, depuis 2009, les actionnaires des groupes du CAC 40 ont été généreusement servis en accaparant plus des deux tiers des bénéfices de ces entreprises. »

Puis d'ajouter :

« L'évolution actuelle du capitalisme conduit à un certain nombre de déséquilibres. » (Qu'en termes délicats...) Avant de conclure : « Les excès observés ces dernières années incitent à penser que le balancier a été trop loin », au détriment, donc, des travailleuses et travailleurs (1).

Ce que lisant, je me suis demandé si l'éditorialiste du *Monde* n'était pas encore une fois en train de nous prendre pour des imbéciles. J'ai donc interpellé un enfant d'environ 5 ans pour lui demander : hey, Tom Pouce, ça fait combien de temps, exactement, que tu sais que le capitalisme est depuis de très longues décennies une gigantesque machine à rerrer les ceintures des salarié-e-s pour mieux gaver les actionnaires ? Et bien sûr ce minuscule personnage m'a répondu que ça faisait environ cinq ans, m'sieur – pourquoi ? Vous pensez qu'il y a encore des demeuré-e-s qui ne l'ont pas remarqué ?

Ce qu'oyant, je lui ai demandé s'il savait aussi par quels trucs et astuces les capitalistes sont de si longue date arrivé-e-s à installer cela, qui est pourtant insupportable, et que pourtant nous supportons. Et, bien sûr, il m'a répondu que c'est notamment parce qu'ils bénéficient du constant soutien des journalistes dominant-e-s, m'sieur, tout le monde le sait – et tout le monde sait que l'un des endroits où se forge ce consentement est justement *Le Monde*, qui depuis ces mêmes très longues décennies dont vous parliez tâteure répète chaque jour qu'il convient d'adhérer à l'évolution actuelle du capitalisme, de sorte que, si ce même journal osait un jour faire semblant de découvrir qu'il vaut mieux être actionnaire que salarié-e, ça serait carrément du très, très, très gros foutage de gueule caractérisé, m'sieur, sauf vot'respect.

Je me disais bien, aussi...

(1) J'ai trouvé cette formule dans un vieux tract de Lutte ouvrière, circa 1972. Je la dédie aux camarades qui me plêtinent régulièrement les partis Baas – je me comprends – en criant qu'oui, d'accord, mais la lutte des classes, t'en fais quoi, de la lutte des classes ?